



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 mai 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-05-121 / ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DE PELOUSE**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2026-03-72 de la municipalité de Saint Valère autorisant la direction générale à procéder à un appel à soumissions sur invitation auprès des entrepreneurs se trouvant sur le territoire de la Région d'Arthabaska pour l'entretien de la pelouse pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis inclut le transport, les déplacements, la tonte, le ramassage de la pelouse aux endroits prévus aux plans annexés ainsi que la main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions sont conformes aux prescrits de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le résultat des ouvertures de soumission ce 16 avril 2026 à 13h05 et que Pelouse Expert EB est le plus bas soumissionnaire

EN CONSÉQUENCE, la municipalité de Saint-Valère accepte le prix du plus bas soumissionnaire conforme et octroie le contrat à Pelouse Expert EB pour l'entretien de la pelouse pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2026 pour un montant de 14 000.00\$ taxes incluses.

QUE la présente résolution soit adressée a Pelouse Expert EB

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **5 mai 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière